



PRODUCTION & FILIÈRES **ALIMENTATION** **ENSEIGNEMENT & RECHERCHE** **MINISTÈRE**

Accueil > Nicolas Hulot, Agnès Buzyn, Stéphane Travert et Frédérique Vidal donnent une nouvelle impulsion au plan Ecophyto

Nicolas Hulot, Agnès Buzyn, Stéphane Travert et Frédérique Vidal donnent une nouvelle impulsion au plan Ecophyto

Partager

ECOPHYTO | MINISTRE



Cheick Saidou / agriculture.gouv.fr

27/07/2018 COMMUNIQUÉ

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Agnès Buzyn, ministre de la Santé, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont réuni le comité d'orientation stratégique et de suivi (COS) du plan Ecophyto ce vendredi 27 juillet au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les ministres ont tout d'abord examiné les résultats du plan ECOPHYTO et ont constaté que les résultats au rendez-vous.

En effet, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a globalement augmenté depuis le lancement du plan Ecophyto en 2009. Pour preuve, l'indicateur NODU (nombre de doses unités) qui est utilisé pour mesurer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, a augmenté de plus de 12% en valeur entre 2014 et 2016 avec une légère baisse en 2016.

Pour les ministres, **ces résultats insatisfaisants ne doivent pas masquer les avancées concrètes du plan Ecophyto** : développement du réseau des fermes DEPHY, déploiement des Certificats d'Économie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP), actions visant les jardins et espaces verts, définition de priorités régionales,

Rechercher

Suivez-nous

Le ministre

L'actu en direct

Les infographies

Le Lab alim

Le kiosque

L'espace presse

English content

mesdémarches

25/07/2018

Stéphane Travert s'engage à un engagement alimentaire total »

24/07/2018

Canicule : les conseils pour la prendre

Ces résultats confortent la nécessité de donner une nouvelle impulsion au plan ECOPHYTO et de mettre en complémentaires à celles déjà engagées. C'est tout l'objet du plan d'action sur les produits phytopharmaceutiques moins dépendante aux pesticides qu'ils ont présenté le 25 avril dernier et du plan d'action de sortie en trois ans c le 22 juin dernier.

Les ministres ont donc examiné lors de ce COS, la version II+ du plan Ecophyto, qui actualise et renforce le intégrant les actions engagées dans le cadre de ces deux plans. Le plan Ecophyto II+ sera soumis à la cons l'automne prochain et publié avant fin 2018.

Pour renforcer l'efficacité du plan et accompagner le déploiement de solutions pour les agriculteurs, les mir dans le cadre des 71 M€ de crédits publics mobilisés chaque année au titre d'ECOPHYTO au niveau national plus particulièrement les actions de recherche appliquée et de transfert de l'innovation ainsi que le d collectifs d'agriculteurs. Ce renforcement des actions de recherche sera coordonné par les quatre ministèr Les outils du Grand Plan d'Investissement seront également mobilisés pour accompagner les priorité: viendront ainsi soutenir le développement et la mise sur le marché de nouvelles solutions technologiques e en biocontrôle.

Un programme prioritaire de recherche (30 millions d'Euros) destiné à accroître la mobilisation de la com également été annoncé.

Le COS a fait ensuite le point sur la mise en œuvre du plan d'actions sur les produits phytopharmaceutique:

L'Inserm et l'Anses sont saisis pour conduire toutes les expertises prévues, de même que les inspections gé les dispositions réglementaires concernant les lieux accueillant des personnes vulnérables et la définition c Par ailleurs, les différents groupes de travail annoncés le 25 avril dernier ont tous commencé leurs travaux.

Pour ce qui est de la sortie du glyphosate, la task force a été constituée pour finaliser d'ici la fin de l'année l ressources sur les alternatives et sera accessible à chaque agriculteur. Le déploiement de ces alternatives fait plan Ecophyto 2+.

Ce jour, les filières ont présenté de nouveaux engagements de réduction des usages du glyphosate, sc en grandes cultures et oléoprotéagineux et 50% en viticulture d'ici 3 ans.

D'ores et déjà, ces engagements constituent un socle que les ministres ont salué tout en appelant à l'augm aux filières de poursuivre ce travail collectif pour renforcer et préciser les objectifs en cohérence avec le cal Gouvernement et les actions de déploiement. Ils ont également salué les propositions constructives des ag actions à mener pour réduire l'usage de pesticides.

Les ministres ont annoncé que la substitution du glyphosate sera encouragée dans le cadre du renouv autorisations de mise sur le marché de produits contenant du glyphosate par l'Anses, qui seront délivr temps pour une durée n'excédant pas 3 ans. Une évaluation comparative sera conduite avant tout ren usages pour lesquels des solutions alternatives non chimiques existent et sont couramment utilisées progressivement interdits.

Enfin, pour ce qui est des néonicotinoïdes, compte tenu de l'évolution réglementaire des substances actives au européen, et des conclusions du rapport de l'Anses publiées fin mai, les ministres ont annoncé que seules quelq aux interdictions décidées sont envisageables. Elles ne pourront concerner que des produits à base d'acétamip volumes et feront l'objet d'une instruction approfondie quant à leurs impacts.

Principales décisions

Cibler les actions de recherche appliquée et de transfert de l'innovation ainsi que le déploiement des collectifs d'agriculteurs, dans le cadre des 71 M€ de crédits annuels nationaux et régionaux mobilisés au titre d'ECOPHYTO.

Mobiliser les outils du Grand Plan d'Investissement pour accompagner les

priorités d'Ecophyto II+.

Prioriser un programme de recherche à hauteur de 30 millions d'Euros.

Encourager **la substitution du glyphosate dans le cadre du renouvellement, par l'Anses, des autorisations de mise sur le marché de produits contenant du glyphosate.** Elles seront délivrées dans un premier temps pour une durée n'excédant pas 3 ans.

N'accorder que quelques rares dérogations aux interdictions décidées en matière de néonicotinoïdes.

À télécharger

Nicolas Hulot, Agnès Buzyn, Stéphane Travert et Frédérique Vidal donnent une nouvelle impulsion au plan Ko)

Bilan de l'expérimentation du dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP 338.69 Ko)

Note de suivi 2017 du plan Ecophyto (PDF, 6.72 Mo)

Contacts presse

Service de presse de Nicolas Hulot - Tél : 01 40 81 78 31 - secretariat.communication@ecologique-solidaire.gouv.fr

Service de presse d'Agnès Buzyn - Tél. : 01 40 56 60 65 - sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Service de presse de Stéphane Travert - Tel : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Frédérique Vidal - Tél. : 01 55 55 84 24 - secretariat.communication@recherche.gouv.fr

VOIR AUSSI



DOSSIER

31/05/2018 TRANSITION

AGRO-ÉCOLOGIQUE

Ecophyto : réduire et améliorer l'utilisation des phytos



INFO +

25/07/2018 TRANSITION

AGRO-ÉCOLOGIQUE

Ecophyto : objectif 30 000 exploitations agricoles !



INFO +

31/05/2018 TRANSITION

AGRO-ÉCOLOGIQUE

Réduction des pesticides : les agriculteurs prennent la parole

PRODUCTION & FILIÈRES

PAC | Politique Agricole Commune

Entreprises agroalimentaires

Agricultrices & agriculteurs

PCP | pêche & aquaculture

Forêt & industries du bois

ALIMENTATION

États généraux de l'alimentation

Sécurité sanitaire des aliments

Santé / Protection des animaux

Santé / Protection des végétaux

À table !

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

Métiers et formations

Enseignement technique (avant le Bac)

Enseignement supérieur (après le Bac)

Recherche, développement et innovation

Paroles de jeunes

MINIS

Directic

Établiss

CGAAEI

Simplifi

Vie des

Transition agro-écologique	Origine France	Échanges et coopération	Patrimc
Compétitivité	Antigaspi	Prospective	Région:
Relations internationales	Signes de la qualité et de l'origine		Admini:

[Plan du site](#) [Accessibilité](#) [Le kiosque alim'agri](#) [Contact / FAQ](#) [Informations publiques](#) [Flux RSS](#) [Mentions légales](#) [Archi](#)

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Legifrance.gouv.fr
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT


gouvernement.fr

data.gouv.fr
Innovation transparence ouverture